

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 28 janvier 2005
(convocation du 17 janvier 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Janvier Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. TOUTON Elisabeth
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Michel
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
M. VALADE Jacques à M. CAZABONNE Alain
M. BANDEL Jean-Didier à M. NEUVILLE Michel
M. BOCCHIO Claude à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
M. CANOVAS Bruno à Mme PUJO Colette (à compter de 10 h 00)
Mme CASTANET Anne à Mme JORDA DEDIEU Carole (jusqu'à 10 h 15)
Mme CAZALET Anne-Marie à M. QUANCARD Joël (jusqu'à 11 h 10)

M. CASTEX Régis à M. GELLE Thierry
Mme. DELAUNAY Michèle à M. RESPAUD Jacques
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. DUTIL Silvère à M. MERCIER Michel
Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 11 h 00)
M. FERILLOT Michel à M. BELIN Bernard
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISSON Serge
M. HOURCQ Robert à M. ANZIANI Alain
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. DARCHE Michelle
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. SIMON Patrick à M. BANAYAN Alexis (à compter de 11 h 00)
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés Publics - Formation des agents de communication et
accompagnement des actions de proximité de la Communauté urbaine de
Bordeaux - Appel d'offres - Signature du Marché - Autorisation**

Monsieur MARTIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En juillet dernier, la direction de la Communication a lancé une consultation sous forme d'appel d'offres ouvert, afin de relancer le marché « formation des agents et accompagnement des actions de proximité » qui arrive à échéance le 29 janvier 2005.

L'objectif est d'animer les liens, notamment sur des questions de comportement et d'information sur les chantiers, entre, d'une part, les habitants et les entreprises, et, d'autre part, la collectivité.

Pour ce faire, le prestataire sera chargé de mettre en œuvre un dispositif visant à renforcer les actions de terrain et la communication de proximité auprès des habitants et des publics relais. Il aura particulièrement à intervenir pour la formation, le suivi et l'accompagnement des agents de communication.

L'étendue et le rythme des actions de communication n'étant pas précisément connus, le marché attribué sera de type à bons de commande. Il aura une durée de trois ans à compter de sa date de notification.

Minimum 150 000 € TTC – maximum 225 000 € TTC pour trois années

Les dépenses correspondantes sont prévues sur le budget principal et le budget annexe.

Budget Principal : Communication Institutionnelle, Economie, Plan des déplacements Urbains et Environnement.

- Articles 6226, 6228, 6231, 6233, 6236, 6237, 6261 – Chapitre 011 – Fonction 0230, 8120, 8222, 900 – CRB P100.

Budget Annexe : Communication Transport et Tramway.

- Articles 62260002, 62280002, 62310002, 62330002, 62360002, 62380001, 62380002 - Chapitre 011 – CRB P100.

La date limite de remise des offres était fixée au 29 septembre 2004 à 16 heures pour cette consultation « formation des agents et accompagnement des actions de proximité ».

Les différentes candidatures ont été examinées conformément à l'article 52 du code des marchés publics, en tenant compte des garanties techniques et financières qu'elles présentaient, ainsi que des références professionnelles des candidats de nature et d'importance équivalente.

La Commission d'Appel d'offres a décidé d'admettre la totalité des candidatures présentées, et a procédé le 13 octobre 2004 à l'ouverture des enveloppes contenant les offres des candidats.

Le jugement et le classement des offres ont été effectués dans les conditions prévues aux articles 53 à 55 du Code des Marchés Publics, suivant les critères classés comme suit par ordre décroissant :

1. la valeur technique de l'offre, appréciée à partir du mémoire technique. Pour certains prix figurant au bordereau des prix unitaires, les candidats avaient un exemple de prestation à illustrer. C'est également à partir de ces exemples qu'ont été jugées les méthodologies utilisées
2. le prix des prestations (évaluation à partir du bordereau des prix unitaires, du montant du détail estimatif)

Sur la base du rapport d'analyse des offres présenté par la direction de la Communication, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 12 janvier a décidé de retenir la candidature suivante :

- le groupe solidaire PARMENION/EOLIDE/Maison de la Promotion Sociale pour le marché « formation des agents et accompagnement des actions de proximité », avec un détail estimatif d'un montant de 245 200 € H.T, soit 293 259 € TTC.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

Autoriser M. le Président :

- à signer le marché avec le prestataire retenu par la Commission d'Appel d'Offres du 12 janvier 2005 :
 - PARMENION/EOLIDE/Maison de la Promotion Sociale pour le marché à bons de commande « formation des agents et accompagnement des actions de proximité »
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 janvier 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Présidente,
Mme. FRANÇOISE CARTRON

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
28 FÉVRIER 2005

